



# Cahier des charges et guide d'organisation d'une Etape

## « Coupe Davis Orange CD 56 »

### Epreuve homologation Matches Compétition Libre

#### Compétition Jeunes 10 ans et moins

**Destinataires :** Clubs Morbihannais candidats à l'organisation d'une étape coupe Davis orange.

**Objectifs ?** Fidéliser et faire progresser par le match en équipes en double, en simple et développer l'esprit club. Aborder le début de la compétition dans une ambiance collective dans la mixité et festive.  
Elever le niveau de jeu des oranges pour en amener beaucoup vers le niveau vert. Avoir plus de jeunes inscrits en équipes, au challenge de doubles et aux championnats individuels. Elever le niveau de jeu des oranges pour en amener beaucoup vers le niveau vert, **mais aussi, inciter les enfants avec un vrai niveau ROUGE, à participer à ces étapes.**

**Quand ?** Un samedi après-midi (14H / 18H) hors vacances scolaires. Le CD 56 harmonise les dates en tenant compte des secteurs géographiques entre les étapes de même niveau.  
Quand les clubs se sont positionnés avant le 25 août 2022 (9 étapes subventionnées du 08 octobre 2022 au 15 avril 2023).  
**Le CD 56, diffusera son calendrier annuel début septembre 2022.**

**Quel public ?** Tous les enfants licenciés FFT référencés au niveau orange (le club organisateur fait sa communication interclubs dans son secteur géographique). **Communication du calendrier par le Comité à chaque rentrée de vacances scolaires, à tous les jeunes concernés, aux clubs et aux enseignants.**  
**Etape Matches Compétition Libre niveau orange**

**Inscription** Lorsque les clubs d'accueil se seront positionnés, **le Comité mettra en place les liens sur les calendriers de son site WEB**, ils permettront aux parents ou aux clubs d'inscrire les enfants **directement avec le lien EliMeeting**, en précisant le nom et prénom, nom du club, n° de licence, date de naissance et les coordonnées afin **que le CD56 puisse les effectuer les saisies sous ADOC.**

**Nouveauté 2023** : Le lien d'inscription ne sera actif que 17 jours avant la date de l'étape et pour une période de 15 jours : exemple étape du 08 octobre 2022, inscription possible du mercredi 21 septembre au mercredi 05 octobre 24 heures.  
Le CD56 effectuera la saisie du PLATEAU des participants de l'étape sous ADOC.

**Création de l'étape « PLATEAU » :**

A réaliser par le Club dès la **signature de la convention** avec le CD56 (**minimum 1 mois avant l'étape**).

A réaliser par le CD56 : **Saisie des inscriptions à réaliser 2 jours avant l'étape avec vérification des inscriptions, des présences (auprès des parents), gestion de la liste d'attente et des niveaux.**

## **Saisie et Homologation par la Compétition Libre**

**Saisie des résultats « PLATEAU » :** A faire directement au cours du déroulement de l'étape, ou dans le délai maximum de 48 heures suivant l'action, **par le club organisateur, sous peine de non versement de l'aide** (facilité par la saisie des inscriptions **par le CD56**). Document de référence : **Comment utiliser l'outil ADOC pour la compétition GALAXIE : Fiche N°3.**

**Homologation** A partir de l'accès du Club dans l'outil ADOC, sous **« Saisie des matchs de compétition libre homologués »** Document de référence : **Comment utiliser l'outil ADOC pour la compétition GALAXIE : Fiche N°4.**

**Saisie compétition libre :** A faire en direct, au cours de l'étape ou dans un délai de 48 heures après l'action (délai maximum), par le club organisateur, sous peine de non versement de l'aide (facilité par la pré-saisie des inscriptions). Document de référence : **Comment utiliser l'outil ADOC pour la compétition GALAXIE : Fiche N°4.**

**Méthodologie ?** **Rencontre 2 doubles + minimum 3 simples.** Pour le « jeune » inscrit individuellement, l'organisateur de l'étape aura la liberté de composer les équipes soit par tirage au sort ou par affinité des participants.  
**L'organisateur de l'étape pourra faire effectuer un double supplémentaire.**  
**Objectif : 5 matchs par enfant**

**Quel effectif ?** 8 équipes minimum - **Objectif mini : 16 enfants/site, sinon, le comité ne subventionnera pas l'étape, objectif maxi : 32 enfants.**  
**Le référent organisateur, limitera ses inscriptions suivant ses moyens humains et ses installations disponibles.**  
**Exemple : club avec 2 courts = 20 jeunes**

Il faut absolument activer votre réseau local de clubs, enseignants du secteur en amont de l'étape. L'objectif est le mélange, le partage, en résumé, il faut être actif dans la communication. Au cours de la saison 2021/2022, quelques étapes ont été quasiment des tournois internes, ce qui n'est pas la philosophie de cette action.

Seuls les enfants référencés aux 2 niveaux de couleurs (orange et rouge) peuvent participer (exemple : 1 enfant de 11 ans NC n'est pas pris en compte).

**Combien de courts ?** 2 courts ou + souhaités. Mise à dispo du club house.

**Format :** Décompte en jeux en simple et en double. Formule Orange : Terrain Orange 18m dans le sens de la longueur, avec un filet à 0,80 m.  
Balle orange « Stage 2 ».  
Matches : 1 set à 3 jeux. Point décisif à 40A. Jeu décisif à 2/2, 20mn maxi ;

Il convient au DE du club de choisir le format le mieux adapté en fonction des compétiteurs (nombre et niveau) de la durée de l'épreuve ainsi que des installations disponibles.

**Qui encadre ?** L'enseignant professionnel du club d'accueil (salarié par le Comité pour l'action) assisté d'un CQP-ET, de bénévoles du club, de jeunes du club, de parents, avec la présence **OBLIGATOIRE** d'un assistant de jeu par terrain. **Il est possible que l'encadrement soit assuré par un CQP-ET (sous tutelle d'un DE), mais pas par un bénévole, dans cette situation l'action ne serait pas subventionnée par le comité.**

**Qui finance ?** Le Comité établi une convention de mise à disposition de l'enseignant professionnel du club d'accueil et si besoin propose un CDD ponctuel pour l'action. **Validation de la convention au moins 1 mois** avant le début de l'action. L'acceptation de la convention par le club, valide la reconnaissance du cahier des charges du CD56.

Le Comité verse **145€** au club organisateur pour la rémunération de l'enseignant (**4h00**) et pour la fourniture d'un goûter & boissons (25€). Il fournira également les lots : Casquettes, coupes, médailles + balles.

**Gratuité pour tous les participants**

**COVID-19 ?** Pour renouer avec la compétition, le club veille au respect des gestes barrières et applique les règles édictées dans le protocole de la FFT.

- Voir guide d'organisation pratique sur le document Excel ci-joint.
- Galaxie-Guide-Utilisateur-ADOC 56 sur le site WEB CD56
- Comment utiliser l'outil ADOC pour la compétition GALAXIE (Saisir les plateaux sur ADOC) sur le site WEB CD56

